

a discuté les recommandations relatives au programme agricole canadien de 1947. C'était la 14^e conférence agricole tenue depuis le commencement de la guerre, en 1939, et la 5^e conférence annuelle convoquée sous les auspices de l'Office du ravitaillement en produits agricoles. Le principal problème à l'étude a été la répartition des terres agricoles canadiennes en vue d'une production optimum des principales céréales nécessaires à l'alimentation humaine et à la nourriture des bestiaux. A la conférence tenue en décembre 1947 pour étudier la production de 1948, il a été généralement convenu que la production globale atteinte en 1947 constituait une position fondamentale qui pouvait bien être maintenue en 1948. Dans son discours à la Conférence, le très hon. James G. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture, a déclaré qu'il était probablement temps de ne plus tenter de fixer d'objectifs à l'égard de denrées particulières, comme on l'avait fait par le passé. Le ministère fédéral de l'Agriculture était plutôt d'avis qu'il fallait s'entendre sur un programme général; les gouvernements provinciaux et les cultivateurs des provinces seraient alors mieux en mesure de recommander des changements dans les semis selon les possibilités du marché à mesure qu'elles se révéleraient.

Aujourd'hui, le niveau élevé de la production agricole peut être attribué à une mécanisation plus générale et plus perfectionnée; à l'emploi plus répandu d'engrais et de chaux; à la culture plus généralisée de variétés améliorées, qui donnent un meilleur rendement, mûrissent plus tôt, résistent aux insectes ou à la maladie; et à l'amélioration de l'élevage et de l'engraissement du bétail et de la volaille.

Revenu de la ferme

La diversification dont la production agricole a été l'objet durant et depuis la seconde guerre mondiale, la demande plus variée et plus intense tant au pays qu'à l'étranger et les changements de prix à la ferme ont déterminé des augmentations prononcées du revenu monétaire et du revenu net agricoles. En 1947, les fermiers canadiens retirent de la vente des produits agricoles ainsi que des paiements supplémentaires un revenu monétaire net de \$2,002,195,000 (voir tableau 3, p. 372), soit \$232,563,000 ou 13.1 p. 100 de plus qu'en 1946.

Subventions d'après-guerre et réglementation des prix

Comme le signalait l'*Annuaire* de 1947, la plupart des subventions à l'agriculture administrées par le ministère de l'Agriculture en 1946 et au commencement de 1947 sont supprimées. A partir du 22 octobre 1947, la prime de 25 cents le boisseau de blé et d'orge, et 10 cents le boisseau d'avoine (quand ces céréales sont employées comme provende), est discontinuée et le plafond des prix est aboli. Par ailleurs, les producteurs de céréales sont protégés par l'établissement de prix minimums, auxquels la Commission canadienne du blé est prête à acheter le blé, l'avoine et l'orge. A la fin de 1947, les principales denrées agricoles encore soumises à la régie des prix sont le blé, la graine de lin et la graine de tournesol. Cependant, en vue de protéger les producteurs de viande, de produits laitiers et de produits de basse-cour, presque toutes les céréales fourragères et la provende restent soumises à la régie de l'exportation.

Par suite de la disparition du plafonnement des prix des céréales fourragères, des subventions sur ces denrées et du plafonnement des prix de la provende, le prix de ces produits a monté et le coût de la production a augmenté d'autant pour les éleveurs. Pour contre-balancer cette hausse, le gouvernement a aboli le plafonnement domestique des prix de la viande et négocié des contrats à meilleur prix avec le Royaume-Uni en ce qui concerne le bacon le bœuf, le fromage et les œufs.